

Actualités culturelles / musique

C1B2-22 (Décret Paysage, 2013)

Cycle : 2^e Bloc

Quadrimestre : 2

Volume horaire : 60 h / an

Crédit : 2

Pondération : 2

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Élisabeth Henry, elisabeth.henry@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- acquisition des connaissances et des compétences approfondies à un haut niveau de formation basé sur la recherche, l'expérimentation et l'étude de savoirs théoriques (en lien avec l'Atelier de vidéographie) ;
- présentation des productions artistiques des étudiants et communication à leur propos selon des modalités adaptées au contexte.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'exprimer son point de vue personnel par rapport à des extraits sonores et visuels variés, de faire des liens entre différents domaines artistiques et d'envisager le vocabulaire spécifique au monde musical.

Il sera capable également d'analyser des œuvres vidéo ou cinématographiques dans leur aspect sonore (son, bruitages et/ou musique).

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Activités d'apprentissage

- écoutes actives et comparatives de musiques variées, illustrées d'extraits vidéo documentaires et/ou de chefs-d'œuvre cinématographiques ;
- découverte de grands musiciens créateurs et interprètes, liés ou non au cinéma ;
- travail d'analyse au plan sonore partant des connaissances propres des étudiants ;
- Initiation à la musique contemporaine ;
- ouverture sur l'actualité culturelle, cinématographique et musicale ;
- sorties (cinémas Le Parc, Churchill ou Sauvenière, concerts notamment à l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège, expositions liées à la musique, Maison de la Pataphonie, rencontre avec des étudiants de la classe de composition du Conservatoire de Liège).

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation continue.

Au cours du premier quadrimestre, chaque étudiant est tenu de présenter en classe un travail oral individuel basé sur l'analyse approfondie d'un film sous tous ses aspects sonores (sons, bruitages et/ou musique). Une synthèse écrite fait suite à cet exposé en y intégrant d'éventuels nouveaux éléments apparus lors de la présentation.

À la fin du second quadrimestre, lors du jury de vidéographie, il justifie oralement et par écrit les options sonores qu'il a prises dans la réalisation de ses vidéos (sons, bruitages et/ou musique).

Critères d'évaluation

- originalité et investissement personnel dans les travaux présentés ;
- citation des références bibliographiques, sitographiques et discographiques ;
- présence et participation au cours.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

Patrimoine musical, vidéo et cinématographique mondial (tout genre, tout style, toute époque). Nombreux CD, vidéos et DVD. Documents récapitulatifs distribués en classe, et envoyés aux étudiants également sous forme électronique.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

CO-REQUIS

Aucun.